Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200745-20260423-2026_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LE HAUT CORLAY

Département des Côtes d'Armor

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation
17/04/2026

Date d'affichage
17/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 13
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Réf	2026-27

L'an 2026, le 23 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LE HAUT CORLAY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Fabris TREHOREL, Maire

Présents : Fabris TREHOREL, Maire ; M RAOULT Jean-Philippe ; Mme PALARIC Estelle, adjoints ; M COLLIN Patrice ; M GUERIN Jean-Louis ; M HERVE Gaëtan ; Mme LE PAVEC Claire, conseillers délégués ; Mme CHELIN Stéphanie ; Mme DANIEL Aurélie ; Mme LE GALL Mélanie ; Mme LE TEXIER Jacqueline ; M LEVRIER Alain ; Mme Nelly MOPIN, conseillers

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Estelle PALARIC

Objet de la délibération : Budget principal – Affectation des résultats 2025

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission Finances réunie le 9 avril 2026,
Vu le CFU du budget principal pour l'année 2025,

Après l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal, il convient de procéder à l'affectation des résultats 2025.
Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au CFU 2025 :

Affectation du résultat de la section de fonctionnement
Résultat de l'exercice : ..... 214 884,51€
Résultat de l'exercice antérieur : ..... 227 206,24 €
Résultat de clôture à affecter : ..... 442 090,75 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement
Résultat de la section d'investissement de l'exercice : ..... -503 381,21 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur : ..... 552 140,29 €
Résultat de clôture à affecter (R001/D001) : ..... 48 759,08 €

Résultat comptable cumulé : ..... 490 849,83 €

Dépenses d'investissement non mandatées : ..... 498 447,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser : ..... 289 779,00 €
Solde des restes à réaliser : ..... -208 668,00 €

Excédent réel de financement : ..... 282 181,83 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200745-20260423-2026_27-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

D'AFFECTER les résultats de l'exercice 2025 du budget principal comme suit :

Affectation des résultats
Section de fonctionnement (recettes > R002) : ..... 282 181,83 €
Section d'investissement (recettes > R001) : ..... 48 759,08 €
Section d'investissement – Excédent de fonctionnement (1068) : ..... 159 908,92€

DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME.
Le Maire,

